



N° 45

DISETTE : Manque de ce qui est nécessaire à la vie et, en particulier, manque de vivres, pénurie.

**Janvier
2019**

5 ou 7, c'est vous qui choisissez

Le chiffre des suppressions d'emplois à la DISI Rhône Alpes Est Bourgogne est tombé : 5 chaises seront retirées au 1^{er} septembre 2019. Le CTL du 14 janvier 2019, boycotté par les organisations syndicales, nous apprend qu'à l'ESI de Dijon, 1 emploi de C administratif et un emploi de C moniteur disparaîtront. A l'ESI de Grenoble, 1 emploi de B PAU au SIL fera les frais d'un départ à la retraite. A l'ESI de Lyon, établissement né de la fusion des ESI Lyon Part-Dieu et Lyon Lumière le 1^{er} septembre 2017, 1 emploi de C administratif et un emploi de C agent de traitement seront supprimés.

Plus étrange est le transfert d'emplois au sein de la sphère informatique à l'ESI de Lyon : 1 emploi de cadre A analyste et 1 emploi de C administratif. Où partiront ces 2 emplois ? Dans quelle direction ? Comment saurons-nous si ces 2 postes ne seront pas tout simplement supprimés à l'arrivée ?

Ce sont bien 7 postes qui disparaîtront à la DISI RAEB. Avec 7 suppressions de postes à la DISI Pays du Centre, c'est bien avec un déficit de 14 agents que la future DISI Rhône Alpes Auvergne Bourgogne débutera sous ses nouvelles couleurs.

Un pas de plus vers le démantèlement de la DGFIP et du service public.

Ne sommes-nous pas tous des gilets jaunes ?

Au début, nous étions plutôt méfiants. Les Gilets Jaunes n'avaient ni organisation ni leader déclaré. Ils venaient de partout et de toutes sensibilités. Ils manifestaient sans en avoir demandé la permission à la préfecture. Bref, ils ne respectaient aucune règle établie.

Leurs premières revendications portaient sur l'augmentation des taxes sur les carburants. Puis, petit à petit, elles se sont affinées et se sont affirmées : le retour de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune, zéro Sans Domicile Fixe, davantage de progressivité dans l'impôt sur le revenu, le SMIC à 1 300 euros net, pas de retraite en dessous de 1 200 euros, salaires et retraites indexés à l'inflation, interdire les délocalisations, limitation des loyers, fin du travail détaché, fin du CICE, fin de la politique d'austérité, traitement humain des demandeurs d'asile, 25 élèves par classe maximum, favoriser le transport des marchandises par voie ferrée, grand plan d'isolation des logements...

La liste est longue. Et ressemble très fortement aux revendications portées par la CGT depuis très longtemps.

A la DGFIP, dans l'immédiat, nous réclamons aussi un impôt plus juste et plus équitable et une réforme de la fiscalité avec pour finalité un véritable partage des richesses. Nous demandons l'arrêt du gel du point d'indice et le rattrapage correspondant à l'augmentation du coût de la vie. Nous demandons aussi des retraites décentes pour tous les agents, l'arrêt des suppressions d'emplois et du transfert de nos tâches du public vers le privé. Nous exigeons l'arrêt du management à l'américaine qui détruit tous les services publics quels qu'ils soient en faisant rentrer dans l'équation des critères sans lien avec les missions. Nous réclamons les moyens d'exercer ces services, ciment de la société, au bénéfice de tous, sans distinction de lieu, de couleur, de situation...

Le gouvernement et les médias à sa botte (ou l'inverse) tentent bien de diviser le mouvement des Gilets Jaunes en sabrant les manifestations et en laissant aux "casseurs" le temps de faire parler d'eux. Sans parler de celles et ceux qui n'ont d'autre choix que de résister et de répliquer à la violence policière orchestrée par un pouvoir qui a l'habitude de semer la zizanie dans les foules.

Que deviendra le mouvement des Gilets Jaunes en 2019 ? Saurons-nous nous rejoindre pour peser de tout notre poids face à la politique destructrice du président des Riches ?

L'union fait la force. Nous en aurons besoin face aux prochaines échéances qui approchent.

Journal d'information des Finances Publiques - CGT Finances Publiques

✉ cgt.disi-rhone-alpes-est-bourgogne@dgifp.finances.gouv.fr

Site internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/691/> Twitter : @CGTdisiRaeb

Dialogue social : boycott ou négociation ?

Lors des différentes Heures Mensuelles d'Information (HMI) effectuées par la section locale de la DISI RAEB de la CGT, nous avons entendu à plusieurs reprises des reproches concernant le boycott de certaines instances administratives comme les CTL, et notamment ceux concernant les opérations sur les emplois.

Certains agents se sont demandés pourquoi nous n'allions pas dialoguer et négocier avec l'Administration.

Il est important de rappeler le fonctionnement d'un Comité Technique Local à travers son règlement intérieur et notre expérience de CTListe depuis plusieurs mandats.

Ainsi, **l'article 21** stipule qu'en cas de vote unanime défavorable des représentants du personnel présents ayant voix délibérative sur un projet de texte, ce projet fait l'objet d'un réexamen et une nouvelle délibération est organisée dans un délai qui ne peut être inférieur à huit jours et excéder trente jours. La nouvelle convocation doit être adressée dans le délai de huit jours à compter de la première délibération. Avec cette convocation est adressé le texte soumis au vote lors de la première délibération. Durant le délai de réflexion compris entre la première et la seconde délibération, l'administration fait connaître les modifications éventuelles proposées au projet de texte aux représentants du personnel 48 heures au moins avant la réunion au cours de laquelle aura lieu la seconde délibération. Toutefois, des modifications éventuelles peuvent également être présentées en séance.

A ce jour, et à une seule exception, il n'a jamais été tenu compte de l'avis défavorable des représentants du personnel. Il faut savoir qu'à la 2ème délibération, le vote ne sert à rien puisque, l'administration ayant voix délibérative, le texte proposé est toujours validé.

Pour mémoire, cette exception concernait le nombre d'agents pouvant exercer la qualification de de PAU à Meyzieu. Cette mesure avait été retirée contre toute attente de l'ordre du jour de la 2ème convocation suite à un vote unanime défavorable des représentants du personnel lors du CTL du 27 avril 2015. Une victoire fortuite mais importante due au fait que le directeur d'alors avait pour une fois fait machine arrière.

D'après le dictionnaire, la négociation est l'action de négocier, c'est-à-dire traiter affaire avec quelqu'un, de faire du négoce, discuter sur les conditions d'un arrangement afin de parvenir à un accord ou une convention satisfaisante pour toutes les parties.

Que peut-on négocier à propos des suppressions d'emplois ? Plus ou moins de postes supprimés ? Un poste à supprimer plus qu'un autre ?

Négocier sur les suppressions d'emplois revient à les valider. La CGT ne peut s'y résoudre.

C'est la raison pour laquelle nous ne participons pas aux CTL relatives aux opérations sur les emplois.

Quant aux autres points soulevés régulièrement lors des CTL, le constat est le même. Par contre, nous ne manquons jamais de vous informer en mettant en ligne les documents sur le site internet de la CGT DISI RAEB <http://www.financespubliques.cgt.fr/691/> et notre journal La Disette en fait état régulièrement.

Bonne année quand même !

Comme tous les ans, avant de goûter la frangipane, il va falloir subir la litanie des traditionnels bilans de l'année écoulée exprimant toujours un satisfecit appuyé de l'action des décideurs, le tout avec des intonations solennelles et un rien mégalomaniaques. La seule chose que nous, agents de l'État et syndicalistes désabusés, retiendrons de 2018 est que, malgré les coups reçus, nous sommes toujours vivants. En terme de bilan, on s'arrêtera là. On peut ouvrir le Champomy !

L'usage est de se souhaiter une bonne nouvelle année. On le fait avec sincérité. On espère évidemment le meilleur pour chacun de nous, l'éclosion de minuscules utopies, de vivre des petites joies et surtout de les partager avec ceux qu'on aime et qu'on apprécie, sinon à quoi bon ?

Mais la réalité est ce qu'elle est, un peu brutale en ce moment. La rancœur contre un gouvernement qui pilote uniquement pour 10 % de la population n'est pas de nature à voir des lendemains joyeux. Le sentiment d'injustice amplifié par des violences politiques et policières et des traitements différenciés selon que l'on soit puissant ou misérable vont laisser des traces durables et profondes. Plus près de notre quotidien, le fonctionnaire est au coeur d'enjeux qui nous dépassent : les fameux 10 % n'en veulent plus. La question de son utilité apparaît même dans la lettre présidentielle cadrant un débat qui se referme dès sa lecture : rien de ce qui a déjà été décidé ne sera remis en cause, au nom des grandes orientations du président... En oubliant que le quidam a été porté à l'Élysée uniquement pour que la maquerelle brune n'y soit pas.

La perspective que la prochaine échéance électorale soit remportée par des gens dont le maître-mot est l'exclusion, pour de sombres raisons de couleur de peau ou d'origine géographique glace le sang. 2019 sera juste un tournant pour la démocratie. Soit on continue le jeu de massacre, avec la famille du borgne bientôt aux commandes, soit on se bat pour sauver ce qui peut l'être... Dans tous les cas, les flashballs continueront de défoncer des têtes. Guère réjouissant. Bonne année quand même.